RAIFFEISEN

Eco-réduction pour votre hypothèque

Raiffeisen soutient votre engagement pour une utilisation durable de l'énergie en réduisant sensiblement votre charge d'intérêts.

Vos avantages

- **Allègement des intérêts**
  Vous recevez une réduction d'intérêts sur votre hypothèque si vous construisez ou rénovez votre bien immobilier de façon durable.

- **Différents modèles d'hypothèques**
  A vous de choisir le modèle hypothécaire qui vous convient le mieux. Vous avez le choix entre l'hypothèque à taux fixe, l'hypothèque SARON Flex ou l'hypothèque à taux variable.

- **Avantages fiscaux**
  Réalisez des économies d'impôt via des amortissements indirects via votre pilier 3a (compte ou assurance).

Comment bénéficier de l'éco-réduction

Vous bénéficiez de la réduction d'intérêts sur votre hypothèque si vous pouvez prouver

- que vous construisez ou rénovez selon le standard Minergie ou
- que vous êtes en possession d'un certificat énergétique cantonal des bâtiments CECB (classe A / B pour les nouvelles constructions, au moins classe C / D pour les constructions antérieures à 1998, en rapport avec un investissement actuel dans la rénovation) ou
- que vous remplacez un système de chauffage fossile par un système de chauffage à énergie renouvelable (p. ex. pompe à chaleur, chauffage à distance ou solaire, bois) ou
- que vous installez une centrale solaire thermique ou une installation photovoltaïque.

Minergie est un label de qualité pour les bâtiments neufs et les bâtiments anciens modernisés. Le certificat énergétique cantonal des bâtiments CECB indique la consommation d'énergie, de chauffage, d'eau chaude, d'éclairage et d'électricité générale de tout bâtiment d'habitation lors d'une utilisation standard. Présentez à votre Banque Raiffeisen le certificat Minergie ou le certificat énergétique cantonal des bâtiments CECB du bien à financer afin de bénéficier d'une réduction d'intérêts. Le certificat et le permis ne doivent pas dater de plus de 5 ans et doivent avoir été établis par un expert certifié.

Le programme «chauffez renouvelable» de SuisseEnergie vous soutient dans le remplacement de votre système de chauffage. L'association professionnelle Swissolar soutient les maîtres d'ouvrage en leur fournissant toutes les informations importantes en rapport avec l'énergie solaire.

Bon à savoir

Modèle hypothécaire

Par ailleurs, vous pouvez choisir le montant et la durée du modèle hypothécaire indépendamment de l'avantage financier. En cas de passage anticipé à une autre banque, Raiffeisen a droit au remboursement de la réduction d'intérêt accordée.

Renseignez-vous auprès de votre Banque Raiffeisen pour connaître les conditions en vigueur.

Aspects liés aux risques

Les réflexions sur les risques varient en fonction du modèle hypothécaire choisi, qu'il s'agisse de l'hypothèque à taux fixe, de l'hypothèque SARON Flex ou de l'hypothèque à taux variable. Avec une hypothèque à taux fixe, vous avez une charge d'intérêt constante pendant toute la durée de l'hypothèque. De cette façon, vous pouvez effectuer votre budget de manière exacte. Après échéance, vous devez redéfinir le financement de votre logement en propriété aux taux en vigueur sur le marché à ce moment-là.

Lorsque vous concluez une hypothèque SARON Flex, vous supportez le risque de fluctuation des taux. Vous profitez certes des baisses des taux, mais devez également assumer les taux SARON lorsqu'ils remontent. En cas de hausse des taux, vous pouvez faire valoir votre droit de conversion et passer à un autre modèle hypothécaire proposé par la Banque pour la durée résiduelle.
Votre charge d'intérêts peut varier avec l'hypothèque à taux variable. Elle correspond cependant toujours aux taux actuels du marché. En outre, vous pouvez également passer facilement et rapidement à un autre modèle hypothécaire en respectant le délai de préavis.

Les offres avec une réduction des taux d'intérêt ne peuvent être combinées.

CECB

Vous trouverez de plus amples informations au sujet du CECB sur **www.cecb.ch**

MINERGIE®

Vous trouverez de plus amples informations au sujet de Minergie sur **www.minergie.ch/fr**

chauffezrenouvelable

Vous trouverez de plus amples informations concernant le programme «chauffez renouvelable» sur **www.chauffezrenouvelable.ch**

SWISSOLAR

Vous trouverez de plus amples informations concernant Swissolar sur **www.swissolar.ch/fr**

Renseignements / Informations complémentaires

Votre conseillère ou votre conseiller est à disposition pour élaborer avec vous une offre adaptée à vos besoins. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

raiffeisen.ch